Les informations FDC, nationales, évènements du moment.

Si vous ne voyez pas ce message correctement, consultez-le en ligne.

L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°35 - Avril 2026

INFOS FDC

Fermetures exceptionnelles de la FDC 35 - Mai 2026

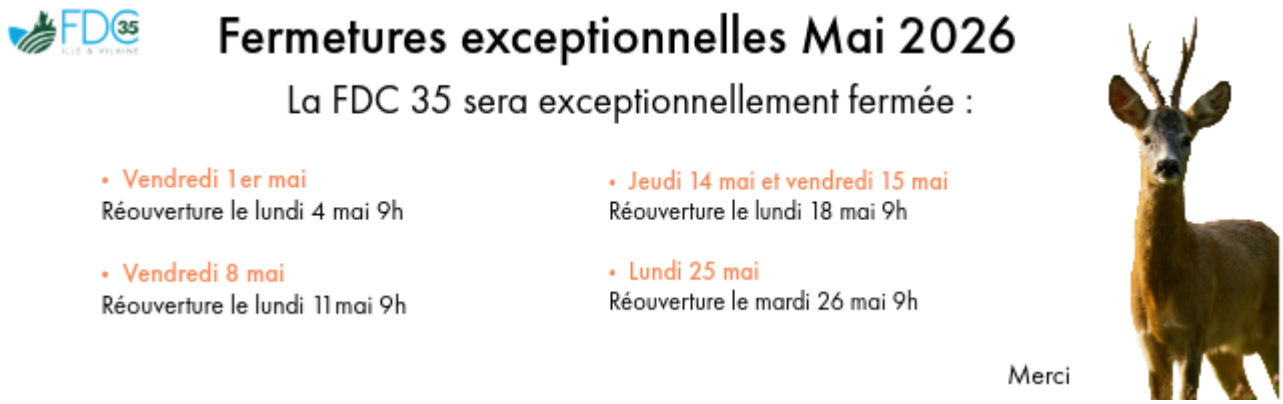

Assemblée Générale 2026 : le compte rendu

L'Assemblée générale, ouverte par le Président André Douard, a réuni environ 300 participants.
Les rapports moral, financier et d'activité ont été présentés et approuvés, ainsi que le budget prévisionnel. Plusieurs points réglementaires ont été abordés (sécurité, signalétique, usage des équipements), suivis de votes sur des mesures importantes du SDGC (mutualisation, sécurité, gestion du gibier). Des interventions institutionnelles et techniques ont complété la matinée, avant la remise de distinctions et la clôture officielle.

Rapport moral 2026 | **Résolutions 2026** | **Toutes les infos**

Animation : Découverte des mares à Plélan le Grand

Venez découvrir les petits animaux des mares.

Cette animation fait partie du programme *« Agir pour la Biodiversité en Brocéliande »*, porté par Brocéliande Communauté.

🗓️ **Mercredi 27 mai : RDV à 10h**

Inscription obligatoire par mail

Animation gratuite.

📍 A l'aire de jeux à côté du Super U de Plélan le Grand

Je m'inscris

Demande de plan de chasse lièvre 2026-2027

(uniquement pour les adhérents territoriaux)

Uniquement pour les territoires déjà référencés à la FDC 35

Votre demande est à remplir et à renvoyer pour le 1er juin 2026.

Le courrier a été envoyé le 29 avril et devrait vous parvenir prochainement.

Pour les **nouveaux demandeurs,**
vous pouvez retrouver tous les documents nécéssaires sur notre site internet :

DOCUMENTHEQUE/ DOCUMENTATION / PLAN DE CHASSE / DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Je télécharge le formulaire

Rappel des modalités de chasse du sanglier en avril-mai

Afin de limiter les dégâts sur les semis agricoles, une autorisation exceptionnelle de chasse au sanglier est mise en place du 1er avril au 31 mai 2026.

Cette mesure encadrée, permet aux détenteurs du droit de chasse et aux chasseurs délégués d'intervenir uniquement sur les parcelles agricoles et leurs abords, dans des conditions strictes : **tir de jour (1h avant le levé et 1h après le coucher du soleil), à l'affût ou à l'approche, sans chien, et avec un seul chasseur par parcelle, carabine ou arc obligatoire.**

👉 **Aucun bracelet n'est requis, mais un compte rendu est obligatoire sous 48h après chaque intervention.**

Une action responsable pour concilier protection des cultures et régulation des populations de sangliers.

Délégation de pouvoir | **Arrêté préfectoral** | **Je souhaite recevoir le mail**

Formation piégeage : encore des places disponibles !

Une session de formation piégeage (obligatoire sur deux journées pour obtenir l'agrément) est organisée les **vendredi 22 mai et samedi 30 mai 2026 à 8h00**,
à la Maison de la Chasse : 2, Beauregard 35630 Saint Symphorien.

Pensez à prévoir une tenue adaptée au terrain ainsi qu'un pique-nique pour chaque journée.

👉 **Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous inscrire !**

Je m'inscris

Nouveauté : déclarez vos dégâts de gibier en ligne

(uniquement pour les exploitants agricoles)

Pour faciliter vos démarches, la FDC35 met à votre disposition un service de télédéclaration en ligne pour signaler vos dégâts de grand gibier.

Pourquoi utiliser la télédéclaration ?

- Plus rapide et sans déplacement
- Formulaire simple et intuitif
- Transmission immédiate de votre demande
- Gain de temps pour le traitement des dossiers

À partir du 1er juillet 2026, la télédéclaration devient obligatoire.

Tutoriels, création de compte et déclaration pas à pas sont disponibles sur notre site internet.

En cas de difficulté, l'équipe dégâts reste à votre écoute.

Je déclare en ligne | **Toutes les infos** | **Contact**

REGLEMENTATION

Le formulaire de demande ESOD est en ligne !

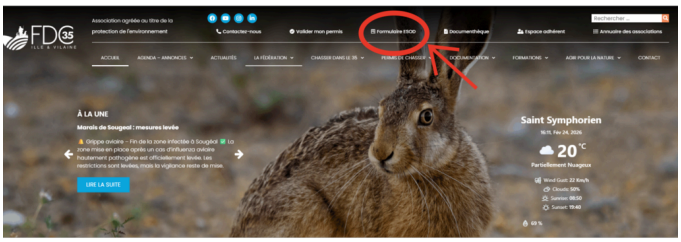

Le formulaire d'autorisation de tirs d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) est désormais disponible !

N'hésitez pas à faire votre demande.

Rappel : si vous n'avez pas de retour de la DDTM dans les 48h, alors votre demande est validée.

Je fais ma demande

ACTUS

Nouveauté : nous récupérons vos cartouches et douilles usagées à la FDC ♻

Chaque année, des milliers de cartouches sont utilisées lors de la chasse et du ball-trap en Ille-et-Vilaine. Si une grande partie est ramassée, certaines restent encore dans la nature et mettent des centaines d'années à se dégrader.

Afin d'éviter cela, la FDC 35 collecte les douilles usagées (plastique et laiton) pour les recycler. **Ce service est proposé à tous ses adhérents.**

Objectifs :
- Réduire les déchets abandonnés dans la nature
- Valoriser les matériaux plastiques et métalliques

Consignes de dépôt :
- Chasseurs : ramener les cartouches usagées en sacs à la FDC 35
- Sociétés de chasse / ball-trap : dépôt en sacs, triés, sans autres déchets (boîtes, bouteilles, etc.)
- Possibilité de déposer également les douilles de carabine usagées

Ce dispositif s'appuie sur notre partenaire de recyclage : e-dechet

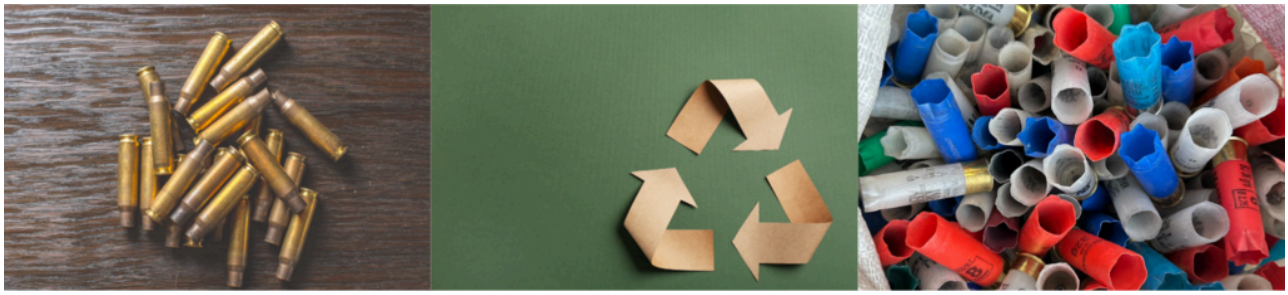

INFO EVENEMENT

🌿 GAME FAIR 2026 : Le rendez vous incontournable de la chasse et de la nature

Du 12 au 14 juin 2026, retrouvez le Game Fair à Lamotte-Beuvron, au cœur de la Sologne, pour la plus grande vitrine française dédiée à la chasse, à la nature et aux traditions rurales.

Pendant 3 jours, venez vivre une expérience unique :

- Plus de 650 exposants et près de 5 000 marques
- Des villages thématiques (chiens, arc, pêche, artisanat…)
- Démonstrations, animations et essais de matériel
- Spectacles et temps forts pour toute la communauté passionnée

Que vous soyez chasseur, passionné de nature ou simplement curieux, le Game Fair est le lieu idéal pour découvrir les nouveautés, échanger avec les professionnels et partager un moment convivial au grand air.

👉 Ne manquez pas l'événement incontournable de l'année !

Billeterie | **En savoir plus**

ANNONCES

Agenda des asso's : plusieurs évènements en ligne, n'hésitez pas à consulter !

La Fédération a mis en place **un agenda pour valoriser vos événements locaux** : repas, ball-trap, animations… et plus encore ! Plusieurs événements sont déjà à découvrir.

📧 Partagez le vôtre par mail :

date, lieu, tarif, affiche et brève description.

🌐 Tous seront publiés sur fdc35.com

Je partage mon évènement | **Je consulte l'agenda**

Nouveau : totebag FDC en vente à l'accueil !

Pratique, résistant et aux couleurs de la FDC 35,
notre tote bag est disponible à l'accueil de la FDC 35.

Prix : 3 € seulement !

🍽️ Idée recette FNC : Tartare de chevreuil

NOUVELLE RECETTE

Tartare de chevreuil

Ingrédients :

Pour 4 personnes

- Filet de chevreuil : 600 g
- Oeuf : 4
- Citron jaune : 1
- Sauce Worchester : 20 g
- Beurre : 10 g
- Poivre : 1 pincée
- Échalotes : 2
- Ail : 2 gousses
- Sauce soja : 1 CàS
- Huile d'Olive : 20 g
- Fleur de sel : 1 pincée
- Persil

Préparation

Je consulte la recette

Préparation du jaune d'oeuf confit
Verser les 4 jaunes d'œuf dans un fond de sauce soja.

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

2, Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20
fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !

©2026FDC35. All right reserved. Tous droits réservés
Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -
Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
Veuillez me retirer de votre liste de diffusion